

# La différenciation pédagogique

Une clé pour favoriser la réussite et accroître la motivation et l'engagement de tous les élèves

**FICHE INFO 2**



*La Cellule de support de la Direction générale du Pilotage du système éducatif met à disposition des ressources à l'attention des acteurs du système éducatif. Elles sont rédigées avec le soutien des services de l'Administration générale de l'Enseignement ou celui de chercheurs des universités et des hautes écoles dans le contexte de recherches financées par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.*

*Ces ressources se déclinent en fiches INFO à vocation théorique ou informative, et en fiches OUTILS conçues dans une perspective pratique.*

## **SOMMAIRE**

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>1. POURQUOI DIFFÉRENCIER ? .....</b>	<b>2</b>
<b>2. QUE METTRE EN ŒUVRE POUR PERMETTRE UNE DIFFÉRENCIATION EFFICACE ? .....</b>	<b>3</b>
<b>3. QUAND DIFFÉRENCIER ?.....</b>	<b>6</b>
<b>4. COMMENT DIFFÉRENCIER ? .....</b>	<b>9</b>
<b>5. QUELQUES EXEMPLES DE PRATIQUES ET DE DISPOSITIFS DE DIFFÉRENCIATION .....</b>	<b>10</b>
<b>6. RESSOURCES PUBLIÉES PAR LA FW-B .....</b>	<b>11</b>

# INTRODUCTION

Souhaitant répondre plus adéquatement aux besoins d'apprentissage de tous les élèves tout en augmentant les résultats moyens des élèves dans les savoirs de base <sup>(1)</sup>, le Pacte pour un enseignement d'excellence s'inscrit dans une dynamique globale de différenciation. Il s'agit de davantage gérer l'hétérogénéité de façon immédiate, par le biais d'une différenciation pédagogique, plutôt que de recourir à une différenciation structurelle à posteriori (redoublement, orientation négative, relégation, formation des classes selon le « niveau » des élèves) qui a tendance à amplifier les écarts et à creuser les inégalités liées à l'origine sociale. <sup>(2)</sup>

Cette dynamique de différenciation pédagogique, qui permet de gérer l'hétérogénéité de façon flexible, et aussi immédiate que possible, se déploie en deux grandes logiques complémentaires :

- Comme fondement, une logique de gestion collective de l'hétérogénéité, au sein des pratiques habituelles de l'enseignant et, lorsqu'un renforcement de l'encadrement pédagogique est rendu possible, par le biais du co-enseignement.
- Comme dispositif complémentaire à cette différenciation collective, une logique d'accompagnement ciblée sur les élèves qui ont besoin d'un soutien accru ne pouvant pas être rencontré par la différenciation à destination de tous (sous la forme de groupes de besoins accompagnés en dehors de l'horaire commun, de co-intervention interne ou externalisée). Des dispositifs comme FLA <sup>(3)</sup> ou les interventions spécifiques au bénéfice de l'élève dans le cadre d'aménagements raisonnables ou de situations d'intégration (école inclusive) s'intègrent dans cette logique.

“ *Idéalement, le soutien aux élèves doit être le plus immédiat possible et l'externalisation des problèmes d'apprentissage, demeurer complémentaire et marginale.* <sup>(4)</sup> ”

Cette fiche se concentre principalement sur la mise en œuvre de la différenciation pédagogique dans une logique de gestion collective de l'hétérogénéité. Elle propose une synthèse d'un certain nombre d'éléments sur lesquels s'accordent les experts du monde académique.

En complémentarité avec cette fiche INFO sur la différenciation pédagogique, des fiches OUTILS présentant des activités effectivement menées en classe sont proposées à l'enseignant. Elles permettent de concrétiser et de s'appropriier les éléments développés dans cette fiche INFO afin de faire vivre la différenciation dans sa classe (diffusion progressive à partir de septembre 2020).

01 Avis n°3 du Groupe Central, Pacte pour un enseignement d'excellence, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2017, p.225.

02 Lafontaine, D., « Quels sont les différents types de différenciation structurelle dans les écoles ou les établissements scolaires ? Que sait-on de leurs effets ? », Conférence de Consensus – Différenciation pédagogique, CNETCO et Ifé/ENS Lyon, Mars 2017, disponible à l'adresse : [http://www.cnetco.fr/wp-content/uploads/2017/03/170313\\_1\\_Lafontaine.pdf](http://www.cnetco.fr/wp-content/uploads/2017/03/170313_1_Lafontaine.pdf)

03 « Français Langue d'Apprentissage ».

04 Exposé des motifs, Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, Livre II, Communauté française de Belgique, 2019.

# 1 POURQUOI DIFFÉRENCIER ?

« La différenciation pédagogique est une pratique pédagogique visant à tenir compte des différences entre les élèves dans leur façon d'apprendre. Différencier son enseignement, c'est analyser régulièrement les besoins d'apprentissage des élèves et tenir compte de ces besoins dans la planification de ses interventions pédagogiques. »<sup>(5)</sup>

La différenciation est essentielle car **il n'y a pas deux apprenants qui progressent à la même vitesse**, qui soient prêts à apprendre en même **temps**, qui utilisent les mêmes **techniques d'étude**, qui résolvent les problèmes exactement de la même manière, qui possèdent le même **répertoire de comportements**, qui possèdent le même profil d'intérêt ou qui soient motivés pour atteindre les mêmes **buts**<sup>(6)</sup>. Or, tous les élèves doivent acquérir les **mêmes compétences et connaissances**.

Un enseignement identique pour tous crée voire accentue les différences. Alors que tous les élèves sont différents, chacun est alors amené à apprendre au même rythme, avec les mêmes méthodes, les mêmes outils, le même accompagnement. La différenciation, en tant que **processus de régulation**, est **nécessaire** pour que chaque élève progresse à son rythme dans l'appropriation des contenus d'apprentissage.

“ Différencier, c'est accepter les élèves tels qu'ils sont et les rencontrer là où ils en sont. ”<sup>(7)</sup>

Différencier, c'est **prendre en compte les spécificités de tous les élèves, qu'ils soient en difficulté ou non**, afin d'éviter autant que possible qu'une difficulté d'apprentissage ne se crée voire ne devienne récurrente, tout en proposant des activités d'approfondissement ou de dépassement. Les pratiques de différenciation visent ainsi à **gérer, dès le départ, l'hétérogénéité des élèves** et poursuivent une visée essentiellement **préventive**. Elles s'écartent donc du modèle de la remédiation différée, qui développe une vision réparatrice, généralement externalisée à la classe.

Il ne s'agit pas d'individualiser les parcours en adaptant les exigences aux spécificités de chacun. Proposer un enseignement totalement individualisé, qui oublie le collectif de la classe, et qui propose des objectifs et des rythmes d'apprentissage totalement différents pour chacun, pourrait conduire à une école à plusieurs vitesses.

Une différenciation qui consiste à proposer des tâches plus simples aux apprenants en difficulté, à les maintenir dans l'exercitation ou à leur accorder moins d'autonomie peut accroître les écarts entre les élèves •

**Entretenir des attentes élevées pour tous, conformément au principe d'éducabilité qui postule que tous les élèves sont capables d'apprendre**

05 BOUDREAU M.-A., « La différenciation pédagogique », disponible à l'adresse <https://cutt.ly/tffix3>, consulté le 3 août 2020 à 15h.  
06 BURNS, P., "Methods for individualizing instruction", La pédagogie différenciée, 1971.  
07 BONIFACE J., DE PERETTI A., LEGRAND J.-A., Encyclopédie de l'évaluation en formation et en éducation, 1998.

## 2

# QUE METTRE EN ŒUVRE POUR PERMETTRE UNE DIFFÉRENCIATION EFFICACE ?

Une dynamique de différenciation efficace doit s'appuyer sur la mise en œuvre par l'enseignant de plusieurs stratégies : planifier, identifier, expliciter et valoriser.

### 2.1. Planifier

Pour mener à bien une démarche de différenciation dans sa classe, il est indispensable que l'enseignant, lors de la planification de ses cours, commence par **délimiter clairement les apprentissages visés**. Ensuite, il est question d'identifier l'ensemble des stratégies qui devront être progressivement mobilisées par les élèves lors de chaque étape d'apprentissage.

En effet, connaître la progressivité des apprentissages et leur complémentarité permet à l'enseignant de fixer les **objectifs successifs à atteindre** et de mieux cibler les ressources nécessaires et les éventuels besoins des élèves à prendre en compte.

Construire ses parcours d'apprentissage autour d'**objectifs précis**, présentant un **défi modéré**, et **atteignables à court terme**

**Planifier les apprentissages**, c'est notamment aborder de façon progressive les savoirs, savoir-faire et compétences ; contrôler l'adéquation entre le niveau de difficulté des notions à faire apprendre et les aptitudes des élèves à ce moment-là ; identifier les notions importantes que l'élève doit acquérir et s'assurer régulièrement de la maîtrise des savoirs et savoir-faire requis et de la capacité de chacun à les mobiliser à bon escient. <sup>(8)</sup>

Les **savoirs** désignent les définitions, les concepts, les modèles, les règles et les formules, comme par exemple les tables de multiplication.

Les **savoir-faire** désignent la capacité de réaliser de manière standardisée et automatisée telle ou telle action (procédure, geste technique, schéma de résolution).

Il est indispensable que les élèves acquièrent la capacité d'identifier le moment et le contexte adéquats pour utiliser les savoirs et savoir-faire visés. Il ne suffit pas de les maîtriser. Autrement dit, un élève peut très bien connaître une règle, ou une procédure, **mais ne pas savoir quand l'appliquer**.

### 2.2. Identifier finement les « déjà-là » <sup>(9)</sup>, les difficultés et les besoins des élèves

Différencier nécessite d'identifier et de prendre en compte les **préconceptions** des apprenants, ainsi que leur niveau d'acquisition et de maîtrise des **prérequis** précisément liés aux apprentissages visés. Savoir ce que les élèves maîtrisent déjà permet à l'enseignant de savoir sur quoi **s'appuyer pour construire** les nouveaux apprentissages.

Savoir ce qui leur pose problème permet à l'enseignant de mieux **déterminer les stratégies de soutien** à mettre en œuvre.

08 Différenciation pédagogique. Comment adapter l'enseignement pour la réussite de tous les élèves ? (Conférence de consensus), Dossier de synthèse, CNECSCO et Ifé/ENS Lyon, Mars 2017, disponible à l'adresse : <http://www.cnesco.fr/fr/differenciation-pedagogique/>

09 KAHN S., La démarche diagnostique positive, une alternative au maintien [interview vidéo], disponible à l'adresse <https://youtu.be/dLZQpE-VsQI>, consultée le 7 août 2020 à 14h19.

Il s'agit également de pouvoir suivre de façon aussi régulière que possible **la progression** de chacun lorsque les apprentissages sont menés, par la pratique de **l'évaluation dite formative**, qu'elle soit formalisée ou non.

**Cette identification peut se baser sur :**

- l'observation des apprenants durant leur travail ;
- la discussion avec l'apprenant ;
- l'explicitation par celui-ci en temps réel ou à posteriori des stratégies qu'il met en œuvre ;
- l'autoévaluation ou la co-évaluation ;
- les bilans de compétences ou tests « diagnostiques ».

L'identification fine des « déjà-là », des difficultés et des besoins des élèves doit également permettre à l'élève de **mieux se connaître**, de cerner ses difficultés, de mieux percevoir sa progression et le fruit de ses efforts. Cette information peut prendre la forme de **feedbacks** oraux ou écrits, de moments de co-évaluation, de tableaux de suivi de progression, etc.

Les **feedbacks** gagnent à être aussi précis et réguliers que possible. Ils prennent la forme de commentaires argumentés plutôt que d'appréciations globales. Ils révèlent autant que possible la progression de l'apprenant et lui proposent des objectifs d'amélioration, couplés à des pistes pour y parvenir.

### **2.3. Expliciter**

**Communiquer aux élèves les objectifs** poursuivis et leur expliquer l'ensemble des **procédures, stratégies et connaissances** à mettre en œuvre pour les atteindre permet d'engendrer plus d'équité. Cette pratique évite de s'appuyer sur les exigences et les **codes scolaires implicites**, maîtrisés de façon très inégale par les élèves, et donc de creuser les écarts.

Les **codes scolaires implicites** désignent les informations et les demandes des enseignants adressées aux élèves de manière non explicite. Ces demandes peuvent ne pas être comprises par certains élèves qui n'ont pas encore accès à tous les codes scolaires.

**Exemple :** Au terme d'une lecture, certains élèves seront incapables de répondre à la consigne « *décris-moi ce personnage* », alors qu'ils seront parfaitement en mesure de répondre aux questions explicites suivantes : « *Peux-tu donner trois qualités de ce personnage ?* » ou « *Comment l'imagines-tu physiquement ?* ».

Par ailleurs, prendre l'habitude d'explicitement les procédures à mettre en œuvre pourra amener les élèves à eux-mêmes **partager leur raisonnement**. Cela permettra à l'enseignant d'avoir une **compréhension plus fine** des obstacles rencontrés, et dès lors d'y réagir plus rapidement et plus efficacement.

Les pratiques d'« enseignement explicite » sont encouragées au sein de la communauté scientifique comme des pratiques complémentaires à la mise en œuvre d'une différenciation efficace.

#### **Les trois moments clés d'une leçon d'enseignement explicite :**<sup>(10)</sup>

- 1. la mise en situation :** présenter les objectifs d'apprentissages poursuivis aux élèves, rappeler les connaissances antérieures utiles à la tâche visée ;
- 2. l'expérience d'apprentissage :** exposer la tâche en énonçant les raisonnements suivis (modélage) ; guider les élèves ; les faire pratiquer en autonomie ;
- 3. l'objectivation :** identifier et extraire les concepts, les connaissances, les stratégies, les attitudes mobilisés lors de la situation d'apprentissage et qui sont essentiels à retenir.

### **2.4. Instaurer un climat de classe positif**

L'instauration d'un climat de classe favorable aux apprentissages s'avère une **condition essentielle** pour l'efficacité de la différenciation. En effet, un tel climat positif augmente la disponibilité des enseignants pour par exemple soutenir certains élèves ou mettre en place des travaux de groupes. La recherche rapporte que certains enseignants n'osent pas s'engager dans une approche de pédagogie différenciée parce qu'ils estiment que le climat de la classe ne leur permet pas ou par crainte que le climat de la classe se détériore.<sup>(11)</sup> Or, les pratiques de différenciation peuvent contribuer à créer ce climat positif.

La mise en place d'un climat de classe positif passe notamment par **l'établissement d'une bonne relation avec tous les élèves**, en permettant que chacun se sente reconnu et accepté tel qu'il est. Il s'agit de valoriser les différences entre les élèves, les forces et les atouts de chacun, tout en évitant les pratiques qui favorisent la comparaison et la stigmatisation. Par exemple, certaines formes de différenciation, comme les groupes de niveau qui durent plusieurs mois ou toute l'année, peuvent avoir des effets négatifs sur la motivation des élèves, en associant certains à leurs difficultés et en les cantonnant à une position de « mauvais » élève. En effet, les élèves utilisent des informations verbales et non verbales pour décoder l'image que se font les enseignants de leur niveau de compétence.

Afin de favoriser un climat scolaire propice aux apprentissages, la recherche privilégie **l'explicitation des attendus**<sup>(12)</sup> : définir clairement les règles de classe, préciser ses attentes, instaurer des routines, renforcer et encourager les comportements positifs.

La mise en œuvre d'une **logique de coopération** au sein de la classe contribue également à une différenciation efficace. En effet, l'échange entre les élèves et la confrontation de leurs points de vue donnent à chacun l'opportunité d'explicitier et donc de développer son raisonnement, tout en amenant une reconnaissance de la diversité. En faisant régulièrement travailler les élèves par groupes hétérogènes, l'enseignant les amène à développer l'entraide entre pairs afin que chacun puisse maîtriser l'apprentissage visé, dans une optique de progression collective plutôt que de compétition. Il est important de permettre à chacun d'avoir l'occasion de **faire bénéficier aux autres de ses ressources** ●

10 « L'enseignement explicite : une approche pédagogique efficace pour favoriser la réussite du plus grand nombre », dans Apprendre et enseigner aujourd'hui, Volume 8, n°2, Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec, Printemps 2019, disponible à l'adresse : <http://www.enseignementexplicite.be/WP/wordpress/wp-content/uploads/Num%C3%A9ro-enseignement-explicite-Apprendre-et-enseigner.pdf>.

11 Différenciation pédagogique. Comment adapter l'enseignement pour la réussite de tous les élèves ? (Conférence de consensus), op. cit.

12 Ibid.

# 3 QUAND DIFFÉRENCIER ?

## 3.1. Différenciation à priori

Réactiver – Identifier – Préparer : réactiver les connaissances, identifier la nature de ce qui est déjà appris et de ce qui est encore fragile pour chaque élève, préparer la tâche en proposant des clés d'accès pour ce qui suit. <sup>(13)</sup>

Différencier à priori, c'est veiller à amener chacun des élèves à aborder l'apprentissage visé avec **équité** et s'assurer que tous les élèves maîtrisent les **prérequis** avant d'aborder une nouvelle notion ou de développer une nouvelle compétence.

Dans une logique collective de différenciation, il s'agit dans un premier temps d'anticiper les obstacles existant pour le collectif. Suite à l'identification fine des « déjà-là », des **difficultés** et des **besoins** des élèves, il s'agit d'identifier les grandes tendances rencontrées par le collectif, afin de pouvoir par exemple constituer des groupes de besoin (temporaires) qui permettront de doter chacun des ressources nécessaires au nouvel apprentissage. Au sein de ces groupes, les activités pourront porter sur la réactivation de **notions utiles** pour l'enseignement qui va suivre, la remise en question de **préconceptions erronées** ou encore la **mise en confiance** face à une matière considérée négativement par l'apprenant.

Si des difficultés plus spécifiques apparaissent pour l'un ou l'autre élève, une **réponse plus ciblée** pourra également être mise en œuvre. Dans cette logique d'accompagnement ciblé, l'élève ou les élèves ayant besoin d'un soutien accru pourront ainsi bénéficier de l'aide, externalisée ou pas, d'un intervenant extérieur à la classe. Quelle que soit la modalité choisie, l'aide apportée sera temporaire, fera l'objet d'une évaluation régulière et s'appuiera sur une collaboration entre l'enseignant titulaire et l'intervenant concerné. <sup>(14)</sup>

Dans tous les cas, qu'il s'agisse d'une logique collective ou plus individualisée, différencier à priori peut également consister à fournir à l'avance, aux élèves qui en auraient besoin, des **repères** relatifs au déroulement de la future activité ou aux démarches à mettre en œuvre.

En outre, la différenciation pédagogique à priori permet de s'assurer que les difficultés éventuelles qui seront observées lors de l'acquisition d'un nouvel apprentissage sont bel et bien associées à ce nouvel apprentissage et non à d'autres facteurs.

“ Faire de la pédagogie différenciée, c'est avoir comme parti pris pédagogique, avant même l'apprentissage, que tout le monde n'apprend pas de la même façon et qu'il faut tenir compte de cette différence dans la préparation de son activité. Cette différenciation à priori, préventive, permet d'anticiper les difficultés des élèves en leur proposant plusieurs entrées dans l'acquisition d'une compétence. <sup>(15)</sup>

”

13 Différenciation pédagogique. Comment adapter l'enseignement pour la réussite de tous les élèves ? (Conférence de consensus), op. cit.

14 Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter la fiche INFO "Co-enseignement et co-intervention pédagogique. Deux modes de collaboration pour la différenciation" disponible sur E-classe et sur Enseignement.be.

15 Pratiques de pédagogie différenciée à l'école primaire, Fédération Wallonie Bruxelles, 2014, disponible à l'adresse : [http://enseignement.be/download.php?do\\_id=3764&do\\_check=AXCTXEEWLQ](http://enseignement.be/download.php?do_id=3764&do_check=AXCTXEEWLQ)



### 3.2. Différenciation en cours d'apprentissage

Soutenir – Adapter : soutenir les élèves de manière différenciée et adapter les contenus, les processus, les productions attendues et les environnements aux besoins des apprenants.

Diversifier constitue une condition nécessaire mais pas suffisante à la différenciation pédagogique. En effet, il s'agit **de penser la diversité en réponse à des besoins préalablement identifiés** chez les élèves, ou repérés en cours d'apprentissage. Il ne s'agit pas de varier les conditions d'apprentissage en déployant « au hasard » une diversité de chemins ou d'outils.

On peut envisager cette différenciation en cours d'apprentissage selon deux grandes modalités complémentaires : le soutien (étayage/désétayage) et l'adaptation.

#### SOUTIEN

L'enseignant **soutient** les élèves de manière plus ou moins rapprochée, en fonction de leur niveau de compétence, en explicitant les consignes, en orientant leurs réflexions et leurs stratégies.

**Le retrait progressif de ces aides** doit être planifié pour viser l'**autonomie** de l'apprenant.

Pour les élèves qui ont besoin d'un soutien, l'enseignant peut venir en **renfort**, le temps que se construisent les apprentissages visés. Cet étayage se fait en classe de façon **individuelle** ou pour un **groupe d'élèves** qui en manifestent le besoin, par l'enseignant ou par un autre intervenant.

La pratique de l'étayage nécessite que l'enseignant puisse se libérer, ponctuellement, de la gestion collective de la classe. La mise au travail en autonomie de certains élèves ou la pratique du co-enseignement sont donc des méthodes à mettre en œuvre de façon complémentaire à ce dispositif.

#### ADAPTATION

Différencier en cours d'apprentissage vise à **adapter** la façon dont chacun parviendra à acquérir les connaissances ou compétences visées et non à adapter ses attentes au niveau préalable des élèves.

Afin de susciter l'intérêt et la mobilisation de chacun, il s'agit d'**aménager et d'adapter** aux besoins identifiés :

- les **contenus** sur lesquels portent les tâches données aux élèves,
- les types de **supports** utilisés,
- les **ressources** mises à disposition,
- les **tâches** à réaliser,
- les **pratiques** d'enseignement,
- les **regroupements temporaires** d'élèves,
- les **méthodes de résolution** proposées.

### 3.3. Différenciation à posteriori

Consolider – Revoir – Vérifier : consolider les apprentissages réalisés, revoir ce qui n'a pas été compris, vérifier l'autonomie acquise par l'élève sur les objets d'apprentissage.

Dans une logique de différenciation collective, différencier après l'enseignement peut prendre diverses formes selon les besoins constatés. Il s'agit de donner à certains élèves plus de temps pour **consolider leurs apprentissages et automatiser les procédures apprises**. Pour d'autres, les notions qui n'ont pas été correctement intégrées dans le processus des apprentissages peuvent être revues en classe. Il s'agit alors de répondre « aux difficultés éprouvées par les élèves grâce à des **activités spécifiques qui permettent un autre angle d'apprentissage** ou d'expliquer à nouveau en plus petits groupes, en utilisant des outils différents qui n'avaient pas forcément été utilisés lors de l'approche initiale ». <sup>(16)</sup> Parallèlement, pour les élèves qui auraient acquis les apprentissages visés, des **activités de dépassement** peuvent être proposées.

Si des difficultés persistent chez certains élèves ayant besoin d'un soutien accru, ceux-ci peuvent faire l'objet d'une prise en charge ciblée, externalisée ou non, par un intervenant extérieur à la classe ●

## 4

## COMMENT DIFFÉRENCIER ?

La mise en œuvre de la différenciation en classe peut porter sur quatre niveaux, à savoir les **ressources et les supports**, les **processus**, les **productions d'élèves** et l'**environnement**.

Lors de sa planification, l'enseignant choisit le niveau ou la combinaison de niveaux sur lesquels il décide d'agir. Il prévoit également les **moments** et les **modalités** de la mise en œuvre de la différenciation en veillant à s'adapter aux besoins des élèves.

## LES RESSOURCES ET LES SUPPORTS

- Offrir du matériel supplémentaire ou proposer de travailler avec un matériel différent pour une même tâche : illustrations visuelles, supports sonores, documents à lire, objets à manipuler, logiciels et applications numériques...
- Encourager le recours à des référentiels et à des outils organisationnels : liste de vocabulaire, dictionnaire, fiche, guide méthodologique...
- Mettre à disposition des indices stimulant la réflexion de l'apprenant ou suggérant d'autres méthodes de résolution

## LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE

- Répartir les élèves en différents groupes qui travaillent simultanément sur les mêmes objectifs selon des processus différents
- Offrir un soutien par les pairs et/ou par l'enseignant
- Faire appel à la métacognition en faisant réfléchir les élèves sur les apprentissages effectués et les stratégies efficaces mobilisées
- Adapter le temps alloué à l'exécution d'une tâche

## LES PRODUCTIONS D'ÉLÈVES

Offrir à l'élève la possibilité de montrer sa compréhension sous différentes formes (présentation orale, débat, exposé...) et/ou au moyen de supports variés (présentation multimédia, croquis au tableau...), selon les champs d'intérêt

## L'ENVIRONNEMENT

- Varier les modalités de regroupement des élèves
- Aménager l'espace classe pour plus de flexibilité
- Créer des espaces spécifiques : coin lecture, coin calme, table d'appui...

Le recours à ces différentes modalités peut être facilité **dans une situation de co-enseignement**<sup>(17)</sup>. Le renforcement de l'encadrement permet aux enseignants d'offrir aux élèves des **stratégies d'apprentissage diversifiées** •

“ *Le co-enseignement peut se définir comme un travail pédagogique en commun, dans un même groupe, temps et espace, de deux ou plusieurs intervenants, qui partagent les responsabilités éducatives pour atteindre des objectifs spécifiques.* <sup>(18)</sup> ”

17 Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter la fiche INFO « Co-enseignement et co-intervention pédagogique. Deux modes de collaboration pour la différenciation », disponible sur E-classe et Enseignement.be.

18 FRIEND M. et COOK L., Interactions : Collaboration Skills for Scholl Professionnals, 5e édition, Pearson Education, New York, 2007.

## 5

## QUELQUES EXEMPLES DE PRATIQUES ET DE DISPOSITIFS DE DIFFÉRENCIATION

“ Il n'existe pas une seule recette pédagogique efficace, mais un panel de pratiques pédagogiques que l'enseignant peut adapter aux situations d'apprentissage et aux élèves. <sup>(19)</sup> ”

### LA TABLE D'APPUI <sup>(20)</sup>

Le dispositif de « la table d'appui » consiste à **matérialiser dans la classe un espace** – appelé table d'appui – où quelques élèves peuvent être ponctuellement rassemblés en vue d'y **explicitier leurs démarches à voix haute et d'y écouter celles des autres**, en présence de l'enseignant. Une telle description peut se faire en temps réel, en même temps que la réalisation de la tâche, ou à postériori. Dans une démarche coopérative, les élèves peuvent ainsi **comparer leurs raisonnements et les analyser collectivement** pour en mesurer la pertinence ou l'efficacité en regard des objectifs d'apprentissage poursuivis. La table d'appui permet en outre à l'enseignant de **recueillir des informations sur les aptitudes et les difficultés des élèves** afin de les faire progresser au mieux par la suite.

### LE PLAN DE TRAVAIL <sup>(20)</sup>

Le **plan de travail** est un dispositif permettant la mise en œuvre d'une différenciation **à postériori**, en vue de consolider les apprentissages réalisés antérieurement. Il s'agit d'amener les élèves à **réaliser librement une série d'activités** en lien direct avec les contenus abordés précédemment, **dans l'ordre et au rythme qu'ils désirent**, à condition de respecter l'échéance fixée. Certaines tâches peuvent être qualifiées d'obligatoires et d'autres de facultatives. Durant ce temps de travail individuel, **l'enseignant est momentanément libéré de la gestion collective** de la classe et peut donc se rendre plus **disponible pour aider les élèves en difficulté**, tout en permettant un travail « autogéré » pour la majorité des élèves. L'enseignant peut également, s'il le juge nécessaire, mener un atelier collectif avec quelques élèves pour lesquels il aurait perçu des difficultés communes.

### LES GROUPES DE BESOINS <sup>(20)</sup>

Le dispositif des **groupes de besoins** se distingue des groupes de niveaux par son caractère flexible et momentané. **La formation de groupes de besoins repose en effet sur l'évaluation de la maîtrise d'une compétence précise.** Il s'agit de répartir ponctuellement les élèves en sous-groupes homogènes afin de mettre en place **une action pédagogique efficace car ciblée sur des besoins partagés.** La formation de ces groupes doit donc être fréquemment réévaluée en fonction des progrès des élèves et de leurs besoins précis liés à l'apprentissage visé.

19 Différenciation pédagogique. Comment adapter l'enseignement pour la réussite de tous les élèves ? (Conférence de consensus), op. cit.

20 Ibid.

## LE TUTORAT <sup>(21)</sup>

Le dispositif du tutorat vise à **amener un apprenant à en aider un autre** en revisitant des **aspects non maîtrisés d'un apprentissage**, dans une approche individualisée, **de pair à pair**. Ce dispositif se base sur le fait que l'approche d'un élève n'est pas la même que celle d'un enseignant. L'élève aborde généralement les apprentissages de façon **moins formelle, plus concrète, plus opérationnelle**. En outre, le tuteur, en étant amené à expliciter ses apprentissages, consolide ainsi son degré de maîtrise des savoirs et savoir-faire qu'il transmet au tutoré. Toutefois, pour qu'il soit efficace, le tutorat doit faire l'objet d'une **préparation visant à cadrer la relation entre tuteur et tutoré** : quelles sont les attentes ? Que faut-il éviter de faire (comme par exemple réaliser la tâche à la place de l'autre ou le blâmer pour ses erreurs) ? Ainsi, pour mettre en œuvre des paires d'apprenants efficaces, il s'agit à la fois de s'assurer du **niveau d'expertise du tuteur** et de sa **faculté à accompagner l'autre avec bienveillance**.

## 6

## RESSOURCES PUBLIÉES PAR LA FW-B

- FICHE INFO Différenciation pédagogique. Une clé pour favoriser la réussite et accroître la motivation et l'engagement de tous les élèves. – 2020  
*Disponible sur E-classe et Enseignement.be*
- FICHE INFO Différenciation ciblée – A paraître
- Pratiques de pédagogie différenciée à l'école primaire – 2014  
[http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do\\_id=3764&do\\_check=](http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=3764&do_check=)
- Outil pour le diagnostic et la remédiation des difficultés d'acquisition de la lecture en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années primaires – 2014  
[http://www.enseignement.be/index.php?page=24872&navi=862&rank\\_page=24872](http://www.enseignement.be/index.php?page=24872&navi=862&rank_page=24872)
- Recherche accompagnement de projets de différenciation pédagogique au sein du 1<sup>er</sup> degré commun de l'enseignement secondaire – 2013  
[http://www.enseignement.be/index.php?page=27012&navi=862&rank\\_page=27012](http://www.enseignement.be/index.php?page=27012&navi=862&rank_page=27012)
- Outils diagnostiques et stratégies de remédiation au service de la maîtrise des langues étrangères au 1<sup>er</sup> degré du secondaire – 2009  
<http://www.enseignement.be/index.php?page=26182>
- Outil pour le diagnostic et la remédiation des difficultés d'acquisition de la lecture en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années primaires – 2008  
[http://www.enseignement.be/index.php?page=26044&id\\_fiche=5389&dummy=26250](http://www.enseignement.be/index.php?page=26044&id_fiche=5389&dummy=26250)

21 FORGET A., « La différenciation dans l'enseignement : état des lieux et questionnaire », Conférence de Consensus – Différenciation pédagogique, CNESCO et Ifé/ENS Lyon, Mars 2017, disponible à l'adresse : [http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2017/04/forget\\_publi.pdf](http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2017/04/forget_publi.pdf).

**Fédération Wallonie-Bruxelles**

**Administration générale de l'Enseignement**

Service général de l'Analyse et de la Prospective / Coordination-Accompagnement des recherches et projets innovants / Cellule de Support



Différenciation et Accompagnement personnalisé

Avenue du Port, 16 – 1080 BRUXELLES

[www.fw-b.be](http://www.fw-b.be) – 0800 20 000

Graphisme : Sophie JEDDI - [sophie.jeddi@cfwb.be](mailto:sophie.jeddi@cfwb.be)

Aout 2020

Éditeur responsable : Quentin DAVID, Directeur général

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution